

1.

Débitrice: **Acoustic System Besson SA**, route de Boudry 14, 2016 **Cortailod**
2.

Déclaration de faillite: 23.09.2004
3.

Suspension de faillite: 13.10.2004
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.11.2004
5.

Avance de frais: CHF 10'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: en fait rue des Courtils 44, 2016 Cortailod, recherche et développement en électronique et informatique, fabrication, achat, vente et représentation d'appareils acoustiques

Office des faillites

2053 Cernier NE

(02499284)